



Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.
© Keystone / MARCEL BIERI

4 minutes de lecture

Laure Lugon Zugravu
Publié lundi 25 janvier 2016
à 16:55, modifié lundi 25
janvier 2016 à 17:46.

RELIGION

«L'initiative de l'UDC est inutile, injuste et irrespectueuse»

La Conférence des évêques suisses soutient l'initiative du PDC pour la famille. Elle prendra aussi position contre celle de l'UDC pour l'expulsion des criminels étrangers. Explications de l'évêque Charles Morerod

La Conférence des évêques suisses (CES) s'invite dans le débat politique. Elle a fait connaître lundi son soutien à l'initiative du PDC "Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage", soumise au vote le 28 février prochain. D'ici quelques jours, elle prendra aussi officiellement position contre l'initiative UDC pour le renvoi des criminels étrangers. Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, s'en explique déjà.

– Pourquoi l'Eglise se prononce-t-elle sur un aspect économique du mariage?

Le lien entre le mariage et la fiscalité nous intéresse indirectement. Il nous arrive de rencontrer des gens qui ont des fins de mois difficiles et qui se demandent s'ils ne feraient pas mieux de divorcer. Car on observe que le régime actuel, qui entraîne des frais fiscaux supplémentaires et des réductions de rente AVS, est une manière de pénaliser le mariage. Si l'initiative devait passer, je ne sais pas si davantage de gens se marieraient, mais ils auraient en tout cas une raison de

moins de ne pas le faire.

– La décision du mariage devrait répondre à d'autres critères que des avantages ou des désavantages financiers. L'Eglise devrait le savoir mieux que personne!

On ne parle ici du mariage religieux qu'indirectement. Or l'Eglise est dérangée par le fait qu'à revenu égal il soit plus avantageux de ne pas se marier. Depuis une quinzaine d'années, on observe que le nombre de mariages religieux va décroissant. Même ceux qui se mariaient par tradition plus que par conviction renoncent de plus en plus. L'initiative ne changera pas la donne, mais elle rétablira une équité.

– Le synode sur la famille tenu au Vatican l'an dernier promettait de ne plus exclure les homosexuels de l'Eglise. En soutenant cette initiative, les évêques suisses se montrent intransigeants sur un assouplissement de leur statut!

Non, nous sommes dans la ligne du pape François, qui ne veut pas exclure les homosexuels de l'Eglise pour une question de justice. Mais la définition du mariage religieux est celle-ci: un sacrement qui reprend une réalité naturelle, l'union d'un homme et d'une femme, permettant la fondation d'une famille. Soutenir cette initiative n'est donc pas un choix négatif visant à exclure mais revient à conserver le sens qu'on lui donne dans l'Eglise depuis 2000 ans.

– Vous n'auriez donc pas soutenu cette initiative si elle visait le mariage pour tous?

Nous n'en avons pas parlé. Mais vous pouvez observer que dans les pays où la question se pose, l'Eglise catholique nage toujours à contre-courant. Comme récemment en Slovénie, avec le soutien appuyé du pape François.

L'Eglise ne devrait-elle pas s'en tenir à poser des actes forts, comme l'aide aux démunis, plutôt qu'à prendre des positions politiques?

L'un n'empêche pas l'autre. Dans les cas où l'Eglise se sent concernée, où un thème lui tient à cœur, elle est

légitime à intervenir, sans toutefois avoir la prétention de peser sur la conscience des catholiques. Le mariage nous concerne, en ce qu'il tient une place à part dans la théologie des sacrements, qu'il concerne de nombreux fidèles et qu'il fait partie de notre histoire. Ce qui ne veut pas dire que nous restons inactifs par ailleurs. Le diocèse comme les paroisses ont par exemple mis à disposition plusieurs bâtiments à disposition des requérants d'asile.

– La Conférence des évêques suisses va-t-elle prendre parti sur l'initiative pour l'expulsion des criminels étrangers?

Oui, elle va le faire dans les prochains jours, ayant délégué la préparation du texte à la Commission Justice et Paix, laquelle s'occupe des questions de justice sociale. Elle estime que l'initiative est inutile, injuste et irrespectueuse. Et je soutiens son point de vue sans restriction. Tout comme les magistrats que j'ai pu sonder, je pense qu'il est très problématique de ne pas prendre en considération les circonstances qui auront conduit une personne à commettre un délit et à apprécier la sanction en regard de celles-ci. Imaginez un père étranger expulsé, qui devrait laisser en Suisse son épouse et ses enfants! Et que dire des gens nés en Suisse, qui n'ont aucun lien avec leur pays d'origine! L'automatisme de cette initiative qui fait l'impasse sur les juges est inacceptable. De plus, elle induit une inégalité de traitement entre Suisses et étrangers (même délit, autre peine). J'ajoute, s'il était besoin, que les étrangers jouent un rôle utile dans notre société. Je suis bien placé pour le savoir, puisque de plus en plus de fidèles sont issus de l'immigration.